

Janvier 2019

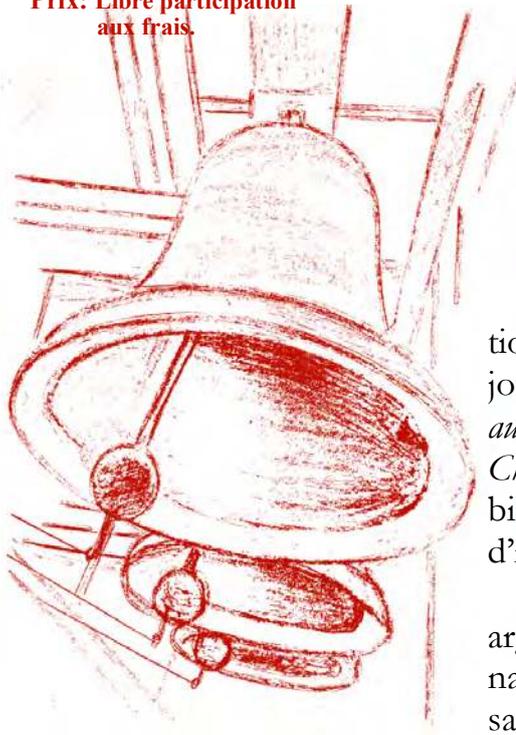
Prix: Libre participation  
aux frais.

# Le Carillon

Amiens—Boulogne—Calais—Croix—Lille

*Bulletin du Prieuré de la Sainte Croix n°188*

## La messe pour toujours



Bien chers fidèles,

**D**ouble anniversaire en cette année 2019 : les 40 ans de notre prieuré, les 50 ans de la nouvelle messe, et si, pour reprendre le titre d'un ouvrage bien utile, la messe catholique est « la raison de notre combat », il n'est pas incongru d'associer les deux événements.

Paul VI entendait bien abroger le rite traditionnel : « L'adoption du nouvel *Ordo Missæ* n'est certainement pas laissée à la libre décision des prêtres et des fidèles » (consistoire du 24 mai 1976). Peut-être Mgr Lefebvre arguait-il de la Bulle *Quo Primum Tempore* de saint Pie V qui accordait à perpétuité l'usage de la messe tradi-

tionnelle : mais lui, Paul VI ne jouissait-il pas « de la même autorité suprême qui nous vient du Christ », lui permettant, aussi bien que son prédécesseur, d'imposer un rite liturgique ?

Pour répondre à cet argument, Mgr Lefebvre prenait l'exemple d'une canonisation. Un pape déclare qu'un homme est saint : si cet acte a été fait selon toutes les normes de l'Église, son successeur ne va pas remettre en cause sa sainteté. Or, saint Pie V a comme canonisé la messe traditionnelle : de même qu'un pape qui canonise un

cette messe a montré, par l'usage, par les fruits qu'elle a donnés, par la pratique ininterrompue pendant plus de douze siècles, qu'elle était sainte. Si saint Pie V a canonisé cette messe, c'est parce qu'il pensait qu'elle était sainte, qu'elle porterait toujours la grâce en elle, que toujours elle édifierait l'Église » (Mgr Lefebvre, conférence spirituelle à Ecône, janvier 1974).

Les lois, surtout liturgiques, peuvent-elle se remplacer ou s'annuler sur le seul critère du bon vouloir du législateur ? Saint Pie V avait une plus haute idée de la Tradition, voilà pourquoi il a pu accorder ce privilège perpétuel qui ne paraîtra exorbitant qu'à ceux qui la méprisent. A son image, sachons garder cette révérence pour un rite antique au canon « si épuré et si exempt de toute erreur, qu'il n'y a rien dedans qui ne ressente tout à fait la sainteté et la piété, et qui n'élève à Dieu l'esprit de ceux qui offrent le sacrifice » (Concile de Trente, 22<sup>e</sup> session, ch. 4).

Abbé B. Espinasse



Dans le Nord, on tient la bonne route (photo prise à Merville)

saint canonise les vertus de ce saint et le culte qu'on doit lui rendre, de même le pape dominicain et le concile de Trente « ont simplement constaté que depuis déjà de nombreux siècles – la plupart des prières remontant aux temps apostoliques –

## **Les prémices de la journée**

**S**e lever à une heure matinale est pour la plupart un effort difficile. Et pourtant cet acte accompli généreusement comporte, selon saint Vincent de Paul, plusieurs avantages. Laissons-lui la parole.

« Du lever du matin dépend l'ordre de la journée. Il faut prendre courageusement cette habitude (...) Et pour rendre cette habitude facile, soyez réglés pour votre coucher. »

« La prémice des bonnes œuvres est la plus honorable. Or, tout honneur étant dû à Dieu, il est raisonnable de lui donner celle-là ; si nous le lui refusons, nous faisons la première part au diable et le préférons à Dieu. De là vient que ce lion rôde le matin

autour du lit pour attraper cette action, afin que, s'il ne peut avoir autre chose de nous pendant le jour, il puisse pour le moins se vanter d'avoir eu la première de nos actions »

« Si Notre-Seigneur a quitté le paradis pour nous et s'est réduit en cette vie à une telle pauvreté qu'il n'avait pas où reposer sa tête, combien davantage devons-nous quitter le lit pour aller à lui. »

« Si la vie de l'homme est trop courte pour servir Dieu dignement et pour réparer les mauvais usages qu'il a faits de la nuit, c'est chose déplorable de vouloir encore retrancher du peu de temps que nous avons pour cela. Un marchand se lève de bon matin pour devenir riche : tous les ins-

tants lui sont chers ; les voleurs en font bien autant et passent les nuits pour surprendre les passants ; faut-il que nous ayons moins de diligence pour le bien qu'ils en ont pour le mal ? »

« Quand, grâce à un lever matinal, on fait l'oraison et les prières du matin, on participe aux bénédictions de Notre-Seigneur, qui s'y communique abondamment, se trouvant comme il dit, au milieu de ceux qui sont assemblés en son nom. Le matin est le temps le plus propre pour la prière et le plus tranquille de la journée. (...) L'Israélite devait se lever le matin pour cueillir la manne et nous qui sommes sans grâce et sans vertu, pourquoi ne ferons-nous pas de même pour en avoir ? »

Abbé M. Bal Pétré

## **Les cierges de la Chandeleur**

**L**a Fête de la Présentation de l'Enfant Jésus au temple et de la Purification de Notre Dame s'appelle aussi la Fête de la Chandeleur. La fête du 2 février est la fête des chandelles à cause des cierges que l'on bénit solennellement.

Cet usage a été introduit pour détruire un rite païen. Les romains avaient la coutume de parcourir la ville, au début du mois de février, pendant toute la nuit avec des cierges et des torches, en l'honneur de Fébrua, mère de Mars, le dieu de la guerre. Ce rite avait lieu tous les cinq ans d'où le mot Lustre qui signifie chez les romains l'espace de cinq ans. Ils vénéraient cette déesse Fébrua, pour que Mars, son fils, leur accordât un heureux succès dans leur guerre.

Aussi, le Pape Serge 1<sup>er</sup> changea cette coutume superstitieuse en le pieux usage d'allumer partout des cierges en l'honneur de la Vierge Marie et de son Fils, Jésus-Christ.

Le cierge allumé désigne très bien le Christ : La cire symbolise sa chair qui a été engendrée sans conception du sein de la Vierge comme les abeilles produisent sans corruption leur cire. La mèche signifie l'âme de Jésus-Christ cachée dans notre chair, comme la mèche est cachée dans la cire. La flamme désigne la divinité qui est un feu ardent et une lumière qui illumine nos âmes.

Le cierge que nous portons allumé, outre qu'il désigne le Christ signifie encore de notre côté la Foi, l'Espérance et la

Charité que nous faisons profession d'avoir pour le Christ. La Foi est indiquée par la lumière, la Charité par la chaleur et l'Espérance par la longueur du cierge.

Le cierge que l'on porte est aussi le symbole de l'honneur suprême que nous rendons à Jésus-Christ. Autrefois les romains portaient devant les empereurs des flammes et des lampes en l'honneur de leur Majesté. Nous exprimons alors notre meilleur hommage à Dieu en portant le symbole de notre joie spirituelle qui est le fruit de l'union de notre âme à Dieu.

Abbé L. Pouliquen

## Les Petites Sœurs de l'Ouvrier

*Avant d'accueillir un prieuré de la Fraternité Saint-Pie X, les bâtiments du 50 rue de la Gare ont abrité une communauté religieuse : les Petites Sœurs de l'Ouvrier. La communauté a pris un tour très moderne dans les années 50 et après le concile Vatican II ; son histoire jusqu'à cette période témoigne cependant du rayonnement du catholicisme dans le Nord lorsqu'on s'activait pour que le Christ règne dans toute la société.*

*Cet article est extrait de Gens & Pierres de Roubaix n°6 – février 2009. L'auteur est M. Xavier Lepoutre.*

**D**ans les années 1875, un groupe d'industriels chrétiens désire, dans le but de réévangéliser le monde ouvrier, faire entrer des religieuses dans leurs usines. La Congrégation des Filles de Marie de Saint Marcellin est pressentie pour remplir cette mission et en 1877-78 les religieuses acceptent, sous l'impulsion du Père jésuite Sambin, d'ouvrir une communauté à Lisieux mais très rapidement, elles ne souhaitent pas continuer car cela ne correspond pas à leur charisme. Le Père Sambin a alors l'idée de fonder une con-



grégation spécifique. Après en avoir eu connaissance par Mgr Fava, évêque de Grenoble et originaire de Roubaix, il saisit l'opportunité du retour d'Algérie des Sœurs de l'Assomption Notre Dame qui sont en quête d'insertion. Celles-ci acceptent d'être partie prenante de cette œuvre des Petites Sœurs de l'Ouvrier et leur Congrégation devient : Assomption Notre Dame – Petites Sœurs de l'Ouvrier. L'implantation de Lisieux est poursuivie et

les fondations de Grenoble et Tourcoing (septembre 1880) sont créées. A Tourcoing, les sœurs ont été appelées par le doyen de Saint Christophe. Ensuite la Congrégation prend le nom d'Institut des Petites Sœurs de l'Ouvrier, celui-ci a pour mission particulière de veiller sur les femmes et les enfants qui travaillent dans les

usines. Les religieuses entrent dans les usines, y apportant des soins, organisant une cantine...

De Tourcoing, les religieuses arrivent à Roubaix, à l'appel de la famille Motte, en janvier 1886 et s'installent 90-92 rue des Longues Haies dans une maison en location. La communauté déménage ensuite, en 1892, pour la rue Parmentier. Les locaux de la rue des Longues Haies sont ensuite occupés par la coopérative l'Union puis par le dispensaire de la Croix

Rouge.

A la suite des lois sur les Congrégations, toutes les communautés s'exilent en Belgique. Les groupes de Tourcoing et Roubaix s'installent à Menin. Mais, en habit séculier, les sœurs passent la frontière et continuent à œuvrer en milieu ouvrier : enseignant la couture, le ménage... aux jeunes ouvrières mises au chômage par la guerre.

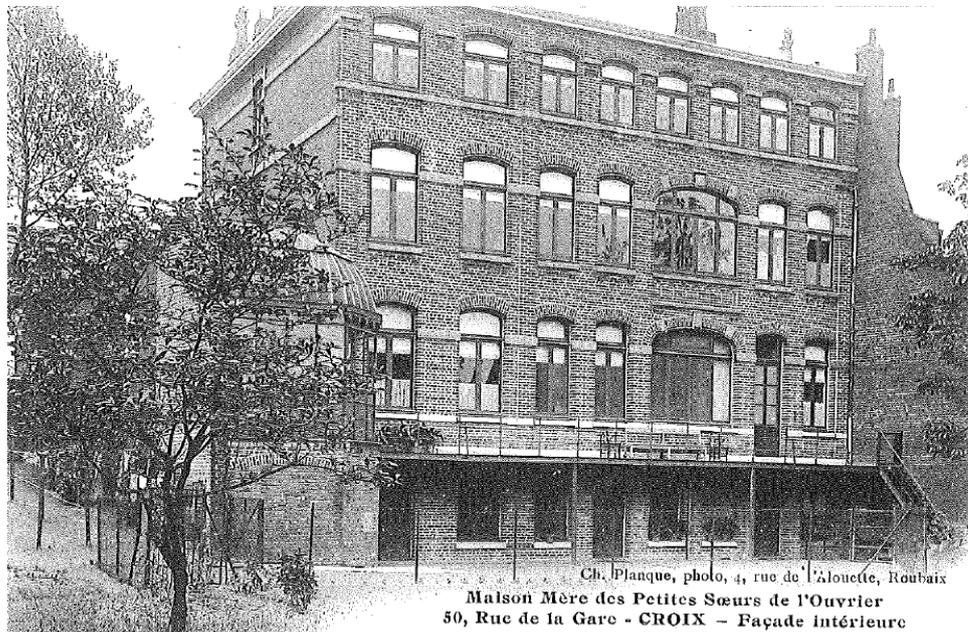
Après la première guerre mondiale, les sœurs se réinstallent à Roubaix et résident en 1921 au 92 rue d'Inkerman. En 1925, la Congrégation transfère sa Maison de famille de la rue des Poutrains à Tourcoing au 137 rue de Lille : « La

Providence ». En 1929, M. Toulemonde-Destombe dépose une demande de permis de construire pour édifier à cette adresse une pension destinée à loger cinquante jeunes filles. Ce foyer sert quotidiennement 120 repas. Une autre Maison : « Le Foyer » est créé à la même époque au 101 bis boulevard de Metz qui abrite 130 ouvrières et fournit deux cents repas. Ces foyers accueillent principalement des jeunes ouvrières originaires des mines qui viennent

travailler dans les usines textiles de Roubaix et ne peuvent rentrer dans leur famille que le dimanche. En plus de cette fonction d'accueil, les Petites Sœurs continuent leur présence dans les usines : elles visitent les malades à domicile, y apportent leurs soins, les secours et font le catéchisme.

A cette époque, la Maison Mère s'installe au 50 rue de la Gare à Croix où elle restera jusque dans les années 1970.

Le Foyer du boulevard de Metz ferme en 1937.



En 1942, les religieuses ouvrent au 102 rue Bernard, une rue parallèle à la rue des Longues Haies, un jardin d'enfant, un centre des soins à domicile et une chapelle de quartier sous le nom de foyer « Saint Jean Bosco ».

En 1949, les Sœurs passent la main aux Dominicaines du Verbe Incarné au 137 rue de Lille.

En 1960, à la suite de la démolition de tout le quartier dans le cadre de l'opération Edouard Anseele, la communauté s'installe à Watrellos (La Mousserie) avec d'autres activités : travail salarié à la « Lainière de Roubaix », travailleuses familiales, catéchèse. Cette communauté fermera en 1993.

Entre temps, après la seconde guerre mondiale, la Congrégation s'était redéployée en France d'abord dans la région parisienne, dans les années cinquante : Sarcelles, Villejuif puis à Saint-Etienne, Echirolles (Isère), Grenoble, Montluçon (Allier – dernière communauté ouverte).

Actuellement, les Petites Sœurs de l'Ouvrier sont présentes dans six communautés : Sallaumines (62), Sarcelles, Villejuif, Montluçon, Echirolles et Saint-Etienne. Quatre sœurs travaillent dans le monde ouvrier, les religieuses retraitées participent à la vie des quartiers au sein des Maisons de Quartier.

Sources : archives diocésaines : Mgr Masquelier : Petites Sœurs de l'Ouvrier / Annuaire ecclésiastique / Archives municipales de Roubaix : annuaires Ravet-Anceau.

### Carnet paroissial 2018

#### Ont été régénérés de l'eau du baptême

##### Croix

Maria **BATAILLE de MONTAGUT**, le 20/01/2018

Adam **FELZINE**, le 08/09/2018

##### Lille

Léa **BUISSSE**, le 13/01/2018

Gabrielle **STAELS**, le 21/04/2018

Hilaire **LAUWERS**, le 06/05/2018

Valentine **WALLART**, le 26/05/2018

Célestine **VERSTREPEN**, le 27/05/2018

Clément **LORIAU**, le 17/06/2018

Georges **HULEUX**, le 24/06/2018

Justine **DALLE**, le 08/07/2018

Agathe **TAMBRUN**, le 22/09/2018

Thomas **BAILLIEZ**, le 13/10/2018

Benoîte **BENARD**, le 17/11/2018

##### Amiens

Nathanaël **RIGOLLE**, le 15/07/2018

Adélaïde **JOCHAUD du PLESSIX**, le 16/09/2018

##### Boulogne sur Mer

Martin **COUBEL**, le 24/02/2018

Elisabeth **LECOURT**, le 21/04/2018

Lucas **JAMOT**, le 26/05/2018

Paul **LEFEBVRE**, le 29/08/2018

Margot **LANCON-WATTEZ**, le 03/11/2018

#### Ont contracté mariage devant l'Eglise

##### Lille

Gianni **MELI** avec Elise **COQUEL** le 29/09/2018

##### Boulogne sur Mer

Thomas **FATZ** avec Alette **DE ROSNY** le 30/06/2018

##### Amiens

Alexis **LOYAU** avec Blanche **LENGELÉ** le 20/10/2018

#### Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique

##### Lille

Pierre-Luc **ALEXANDRE**, le 22/02/2018

Elisabeth **QUILLE**, le 23/02/2018

Joseph **DESCHEPPER**, le 02/03/2018

Jeannine **DELEBECQ**, le 13/07/2018

Françoise **BRAEM**, le 14/08/2018

##### Boulogne sur Mer

Lucien **LECOUTRE**, le 10/01/2018

Marie-Hélène **DEQUEKER**, le 21/02/2018

Paul **CAPRON**, le 24/08/2018

##### Amiens

Jean **FOURNIER**, le 09/03/2018

#### Ont pris l'habit

Dans la Congrégation des Dominicaines enseignantes de Saint-Pré, le 04/08/2018

Anne **DELOUX**, en religion sœur Anne-Hélène

Dans l'ordre de Saint François, le 08/12/2018, Antoine **DEREN**, en religion frère Benoît-Joseph,